



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 septembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Pierre LAMBOROT
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMENT
M. Jean-Claude DOUHAYT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Gaston FOUCHERES	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Philippe GUYARD	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Zone artisanale La Plucharde à Bretenière - Cession lot 10F

Dans le cadre du transfert de charges lié à l'adhésion de la commune de Bretenière à la Communauté d'agglomération dijonnaise le 1^{er} janvier 2004, et en vertu d'une délibération en date du 24 juin 2004, le Conseil de Communauté a procédé à l'acquisition auprès de la commune, des terrains restant à commercialiser sur la zone d'activité « La Plucharde » à Bretenière.

Par courriers reçus les 22 avril et 20 juillet 2009, M. Laurent Pichot, Gérant de la Société Chaudronnerie Service Bourgogne, a fait part au Grand Dijon de son intérêt pour l'acquisition d'un lot sur la zone d'activités « La Plucharde » à Bretenière.

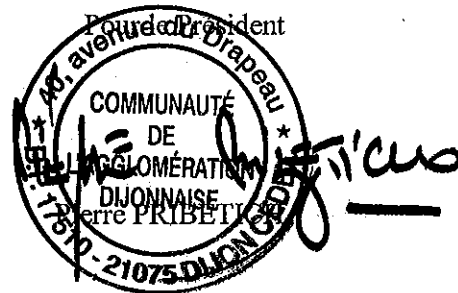
Il est proposé de céder à la Société de holding ACTIVA, la parcelle cadastrée AB n° 242, dénommée lot n° 10F, d'une superficie totale d'environ 5.114 m², affectée d'une surface constructible autorisée de 3.812 m² de surface hors oeuvre nette, moyennant le prix unitaire de 12,96 € HT le m², selon l'estimation fixée par le Services des Domaines et valable pour l'ensemble des ventes de lots restant à commercialiser par le Grand Dijon.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** la cession de la parcelle ci-dessus désignée d'une superficie de 5.114 m² environ, à la Société ACTIVA, sise 45B avenue Général de Gaulle à Auxonne 21130, au prix unitaire de 12,96 € HT le m², soit un montant HT de 66.277,44 € (79.267,82 € TTC).
- **d'autoriser** le Président à signer tous actes à intervenir pour l'exécution de cette décision ;
- **de dire** que la rédaction de l'acte authentique sera confiée à la SCP Massip – Prieur – Berthaut – Belou – Varlet ;
- **de dire** que le produit de la cession sera imputé sur le budget annexe « 10 » de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Le Président



Convocation envoyée le 10 septembre 2009
Publié le 18 SEP. 2009
Déposé en Préfecture le

